

Le Petit Malécazalien



JUILLET 2017

Numéro 36

Le mot du maire

Simplicité et convivialité : deux mots qui résument, je pense, assez bien ce nouveau lieu de vie sur notre commune.

Avec l'ouverture de la Part des Autres, notre village a retrouvé, déjà depuis quelques semaines, du dynamisme. Nous avons eu raison d'y croire...

Qu'il est agréable ce nouveau lieu au cœur de notre village où nous pouvons déguster une mousse agrémentée de quelques encas.

Merci à Anne, Thomas et Gaspard d'avoir choisi notre village pour implanter leur projet. Nous leur souhaitons une belle réussite pour la montée en puissance de leur installation.

De mon côté, je compte sur chacun d'entre vous pour répondre présents.... avec modération, cela va de soi !

Ce début d'année a été propice à Machézal à l'émergence de nombreuses initiatives que vous découvrirez au fil de ces pages.

Sans oublier la fête des classes qui cette année encore, malgré un temps plus que maussade, a été une très belle journée.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

Béatrice Fournel



SOMMAIRE :

- Budgets
- Cartes nationales d'identités
- Associations
- Sophie Vallier
- Sortie du territoire
- Adressage
- Informations diverses
- Manifestations
- Remerciements
- Animal emblème de Machézal



La mairie sera fermée du vendredi 28 juillet 2017
au lundi 21 août 2017 inclus.

BUDGET GENERAL 2017

FONCTIONNEMENT

Recettes	
Concessions, redevances, pesage, poste	24 205,00 €
Impôts + taxes	136 031,00 €
Subventions, divers	79 227,09 €
Locations (Salle d'animation, logements...)	18 500,00 €
Remboursement rémunération du personnel	1 226,57 €
Résultat	32 083,60 €
Total	291 273,26 €
Dépenses	
Charges de personnel et frais assimilés	102 472,80 €
Eau, électricité, chauffage et carburant	12 700,00 €
Fournitures d'entretien, d'équipements, voirie	15 300,00 €
Fournitures scolaires, administratives, documentations	4 300,00 €
Entretien bâtiments	19 650,00 €
Entretien voirie	17 503,46 €
Entretien divers	500,00 €
Maintenance	12 000,00 €
Primes d'assurance	4 710,00 €
Divers	2 100,00 €
Frais affranchissements et télécom.	3 350,00 €
Frais bancaires et assimilés	500,00 €
Taxes foncières	3 900,00 €
Redevances pour prestations de services	3 600,00 €
Indemnités des élus et cotisations, comptable et régisseurs	19 080,00 €
Créances admises en non valeur	2 000,00 €
Participation Intercommunales et départementales (service incendie, aide maternelle Chirassimont)	14 910,00 €
Aides assoc. et autres	2 500,00 €
Reversement FNGIR	25 142,00 €
Intérêts d'emprunt	5 055,00 €
Virement à la section d'investissement	20 000,00 €
Total	291 273,26 €

INVESTISSEMENT

Recettes	
Subventions département	28 500,00 €
Emprunts	50 000,00 €
FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA)	11 528,00 €
Excédent fonctionnement 2016	55 000,00 €
Excédent fonctionnement prévu pour 2017	20 000,00 €
Report excédent investissement 2016	57 410,07 €
Total	222 438,07 €
Dépenses	
Installations, matériel et outillage techniques ⁽¹⁾	174 140,11 €
Emprunts	18 160,00 €
Restes à réaliser	29 437,96 €
Dépôt et cautionnement	700,00 €
Total	222 438,07 €

(1) Voirie, aménagement du bourg, chemins ruraux, mur de soutènement, local chasse, tables

BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Electricité	3 000,00 €
Entretien, réparation	4 405,32 €
Divers	260,00 €
Intérêts	972,10 €
Dotation amortissements	11 910,55 €
Total	20 547,97 €

Recettes	
Redevances assainissements	11 000,00 €
Amortissement subvention	4 477,00 €
Résultat	5 070,97 €
Total	20 547,97 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Amortissement subvention	4 477,00 €
Station + réseaux assainissement	43 436,38 €
Remboursement emprunt	5 670,00 €
Total	53 583,38 €

Recettes	
FCTVA	- €
Amortissement	11 910,55 €
Report résultat	41 672,83 €
Total	53 583,38 €

Tarif redevance assainissement pour 2017

0,92 € le m3 rejeté

69 € pour la part fixe annuelle

100 € de redevance forfaitaire pour les maisons non branchées
au réseau d'eau mais rejetant des eaux usées

LES CARTES NATIONALES D'IDENTITES



Depuis le 21 mars dernier, la procédure pour les cartes nationales d'identités, s'aligne sur celle des passeports biométriques et des titres de séjour. Elles comportent une puce où sont enregistrées les empreintes digitales.

Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes, comme pour les passeports, pourront établir ces dernières. En France, 2 091 mairies sont équipées à ce jour sur les 36 000 communes.

Aussi dans la Loire, seules 44 communes sont déjà équipées et assureront ce service.

L'utilisateur peut, s'il le souhaite, faire sa « pré-demande en ligne » via le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : **ants.gouv.fr**

Il doit se rendre ensuite en personne, à la mairie équipée pour la prise des empreintes digitales, qu'il a choisi. Il est recommandé de téléphoner au préalable pour connaître les pièces à fournir selon sa situation et pour prendre un rendez-vous afin de déposer le dossier.

Il n'est pas obligatoire de choisir une mairie de son département.

Les mairies les plus proches de notre commune sont :

Mairie de Balbigny – 20 rue du 11 novembre – (**04 77 28 14 12**)

Mairie de Le Coteau – Parc Bécot – (**04 77 67 05 11**)

Mairie de Roanne (Police Municipale) - Forum Sébastien Nicolas - (**04 77 23 21 45**)

Mairie de Tarare – 57 rue de la République – (**04 74 05 49 29**)

Mairie de Thizy les Bourgs – 1 rue Veuve Crozet – (**04 74 64 65 90**)

RAPPEL

- Première demande ou renouvellement : gratuit
- Carte perdue ou volée : 25 €
- Validité : depuis 2014, la validité de la carte nationale d'identité (CNI) est passée de 10 ans à 15 ans. Si vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration indiquée au dos. Toutefois, vous pouvez demander le « renouvellement anticipé » en produisant un justificatif de voyage à venir dans un pays qui autorise la CNI comme titre de voyage.
- Pour les mineurs, la carte d'identité reste valable 10 ans.



Le Sou des Ecoles du RPI Chirassimont Machézal a pour mission de trouver des fonds pour financer des projets pédagogiques au profit de nos deux écoles (sortie scolaire, repas de Noël, rencontres USEP...). Pour ce faire, nous organisons tout au long de l'année plusieurs ventes (pizzas, brioches, bugnes...) et des manifestations, qui ravissent petits et grands :

- Carnaval dans les rues du village
- Chasse aux œufs
- Kermesse de fin d'année

Notez dans vos agendas : soirée choucroute le 21 octobre !!!

... et d' autres événements à venir pour 2017 / 2018 !

N' hésitez pas à venir partager un moment convivial avec nous.

Parlez-en à vos amis, à vos proches, à vos voisins et venez nombreux !!!

Pour nous suivre, rejoignez nous :

Les bénévoles du Sou des Ecoles



[Sou Des Ecoles RPI Chirassimont Machezal](#)



L'association le CLUB du troisième âge a 40 ans cette année. Création le 12 mai 1977.

Un club convivial où, un vendredi sur deux, nous vous invitons à nous rejoindre pour jouer à la belote, au scrabble ainsi qu'à toutes sortes de jeux de sociétés ou tout simplement pour discuter.

Les boissons chaudes, les boissons fraîches et les pâtisseries vous seront servies avec bonne humeur.

La participation est de 30 euros par semestre. 2 repas dans un restaurant de la région sont compris dans la cotisation ainsi que les collations des vendredis.



Rollande, Thérèse, Jeanne, Marie Georgette, Joseph, Victor, Martine et Marie seront très heureux de vous accueillir au local de l'ancienne poste. Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 07 77 36 07 26 ou au 04 27 62 09 51.

Ô Naturel

Association pour adultes et enfants soucieux de vivre le plus naturellement possible et amis de la nature, dans l'intention d'améliorer notre quotidien et préserver l'environnement :

- Fabrication de soins naturels (cosmétiques, thérapeutiques et soins aux végétaux),
- Aide nutritionnelle (bases, gestion du poids et de la santé),
- Réflexion sur la préservation de notre environnement et son amélioration (recyclages et bricolages divers, créatifs ou autres)
- Sorties en nature pour des balades gourmandes de plantes sauvages (reconnaissance botanique, gestion respectueuse des cueillettes).

Programmes et horaires sur demande au 07.68.20.63.86 ou onaturel42114@gmail.com

Site internet : <https://onaturel42114.wixsite.com/monsite>



Chaque année en décembre, l'ensemble des associations se mobilise pour le Téléthon.

En 2017, elles vous donnent rendez-vous le week-end du 9 décembre autour de la traditionnelle soupe au choux.

Vous pourrez également retrouver les productions locales et artisanales sur les différents stands ou participer au concours de belote.

Le club ACE (Action Catholique des Enfants)

L'activité est ouverte à tous les enfants de 6 ans à 14 ans. Les rencontres ont lieu en majorité les lundis après-midi des vacances scolaires de 15 h à 17 h dans la salle de l'ex-dépôt de pain.

Les niveaux de Perlin, Fripounet et Triolo sont regroupés pour faire des activités de jeux, bricolages, des temps de réflexion... L'association dépend de la fédération locale d'ACE du roannais, et traite chaque année un thème (actuellement : « prendre le temps... »). L'encadrement des enfants est assuré par Françoise Chambost et Catherine Denonfoux. Le droit d'entrée des adhérents est une carte de membre qui coûte 10 € à l'année et les enfants peuvent inviter des amis, de la famille... Chaque année, une « Réco » (rencontre avec les autres clubs du roannais) a lieu. Le groupe participe au téléthon, notamment par la vente de jacinthes. En mai, a lieu une vente de fleurs et plants dont les bénéfices permettent de financer une sortie de fin d'année (cf. photo ci-dessus sortie 2016 au château d'Andrézieux Bouthéon).



L'association a aussi mis en place depuis 2 ans, la collecte des gourdes vides de compotes et yaourts à boire pour le recyclage. Vous pouvez les déposer le vendredi dans le couloir de la salle de l'ancien dépôt de pain.

RECUP&CRÉE



L'atelier de bricolage et de loisirs créatifs a ouvert ses portes en ce début d'année.

Dominique SAUREAU et Emmanuelle CRUAUD du Pin Bouchain, ainsi que Claire BARRALON de Chirassimont vous accueillent à la salle des associations, Route de Chirassimont à Machézal.

Le lundi de 13 h 30 à 17 h

Et le jeudi de 13 h 30 à 19 h.

Vous découvrirez ce que l'on peut faire avec de la récupération.

Partageons ensemble de bons moments de convivialité tout en créant.

Nos participations :

Expo-Vente à la chasse aux œufs du RPI en avril à Chirassimont ;

Exposition organisée par l'association St Just Cultur'Elles.

Renseignements au 04.77.62.49.92

Mail : recup.cree@gmail.com

Facebook Récup & Crée

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE

La Société de Chasse Communale de Machézal



Elle est composée de 29 chasseurs pour la saison 2016/2017. Ces derniers achètent une carte qui leur donne droit de chasser sur les terrains sur la commune. L'association loue ces derniers à l'année à des propriétaires qui détiennent des bois ou des prés. Chaque année, un calendrier est défini pour cadrer la chasse du petit gibier et définir des dates de battues au gros gibier.

Concernant le petit gibier, des lâchers sont effectués pour les faisans, parfois les lapins et les perdrix. Des aménagements sont effectués par les chasseurs pour tenter de repeupler le territoire de ces espèces. La chasse au gros gibier en battue est pratiquée pour le chevreuil, le sanglier et le renard.

Chaque année, en janvier, un banquet est organisé pour les chasseurs, les propriétaires et leurs proches, où sont cuisinés et servis les chevreuils et sangliers tués durant la saison précédente.

Au printemps, une vente de boudin a lieu dans le village.

En août, l'association organise un ball-trap, jumelée avec la chasse communale de Chirassimont, ainsi qu'un concours de pétanque. Cette année le ball-trap se déroule les 5 et 6 août 2017.

Un concours de pétanque est organisé le 19 août 2017.

Les bénéfices de ces manifestations sont utilisés pour l'aménagement du territoire et le lâcher de gibier.

Actuellement, l'association loue un local à un particulier dans lequel les sociétaires se retrouvent pour des réunions, des casse-croûtes, le dépouillement du gibier, etc... La maison concernée étant mise en vente, un projet est en cours avec la municipalité pour l'aménagement d'un endroit consacré à l'association.

La boule lyonnaise est un sport voisin de la pétanque qui peut se pratiquer à tout âge. Il y a toutefois quelques différences comme la taille des boules, la délimitation du terrain. Un règlement est à respecter. Ce sport peut se pratiquer en tête à tête, en doublette, tripllette ou quadrette.

Autrefois, la boule lyonnaise était beaucoup pratiquée au niveau régional et local. Dans la commune, se trouvaient des jeux de boules dans chaque hameau ou presque. Machézal a eu également de bons joueurs, reconnus au niveau départemental.

Aujourd'hui, la boule lyonnaise est en perte de vitesse, que se soit au niveau cantonal, départemental ou même national, dû notamment au vieillissement de ces joueurs.

En 2017, la boule fraternelle de Machézal compte 5 licenciés. Elle organise deux concours par an. Un concours réservé aux licenciés au mois de juin (Coupe Volle, Challenge Bouvier Thomas) qui a difficulté pour être organisé faute de participant. Et un pour toutes personnes licenciées ou non qui a lieu le samedi 26 août cette année.

La boule fraternelle de Machézal



Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter

M. Mickaël Giraud au 06 16 06 13 27.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

PERSONNALITE LIEE A LA COMMUNE

Sophie Vallier¹ :

Fille du maître de poste du relais du Pin Bouchain, elle est née en 1792. Elle succédera à son père puisqu'elle obtint le brevet royal de maître de poste en 1824. Elle y vivait encore en 1835 comme l'atteste un avis dans le *Journal de Roanne*.

D'elle, le curé de Machezal disait : « C'est une sacrée bonne femme. Elle vaut bien deux hommes ».

Napoléon qui se rendait à Lyon, a été dépanné par elle : sa berline abordait le col du Pin-Bouchain sous une neige épaisse et en plein brouillard. Il n'était pas question d'entreprendre la périlleuse descente vers Tarare. C'est Sophie Vallier qui, connaissant les moindres détails du chemin, conduisit les chevaux.

Quelques semaines plus tard, l'une des malles-poste impériales assurant le trajet régulier de Paris à Lyon déposait au Pin Bouchain un paquet contenant six tasses en argent gravées à son nom.

Aujourd'hui, la tombe de Sophie Vallier, dans notre cimetière, est à l'abandon. Si aucun de ses descendants ne se manifeste, plus aucune trace visible de cette personnalité ne subsistera .

Il me semble possible de conserver ce souvenir de l'histoire locale, en constituant une association qui pourrait s'appeler « les amis de Sophie ».

Si vous êtes intéressé, contactez moi : jeanpierre.truchet@bbox.fr

(¹ sources wikipedia)

SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur, qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Il s'agit du **Cerfa N°15646*1**. Ce formulaire est à télécharger sur le site : service-public.fr

À noter :

Si l'enfant quitte la métropole pour se rendre dans un département *d'Outre-Mer*, il doit produire une autorisation de sortie de territoire s'il fait escale dans un pays étranger.



L'installation des plaques de rues va progressivement être effective.

La distribution des plaques a débuté.

Nous vous remercions de bien vouloir apposer le numéro qui vous a été attribué dans les meilleurs délais.

Nous restons à votre disposition pour toute difficulté ou question.



Nous avons le plaisir de trouver de nouveaux services sur la commune avec l'installation de deux jeunes entrepreneurs :

Mickaël PLOQUIN s'est installé à son compte, en tant que PLOMBIER

Quant à Manon DUFFAY, c'est comme COIFFEUSE A DOMICILE qu'elle vous propose ses services.

Avec le transfert du dépôt de pain au bar, nous vous confirmons que les producteurs sont toujours présents dans l'ancien local à côté de l'église.

Les saveurs du Truchet	le vendredi de 8 h 30 à 11 h
Earl de la Plume et Gaec de Monceau	le samedi de 11 h à 12 h

Locations Tables, bancs et chaises



Les associations communales disposent de matériel qu'elles mettent à disposition des particuliers.

Tarif de 4 euros la table avec 2 bancs ou chaises.

Pour toute réservation, merci de contacter

Michaël GIRAUD au 06.16.06.13.27





En raison de travaux d'aménagement de la place de la mairie qui vont débuter en septembre, nous vous informons que le point d'apport volontaire de tri sera transféré en sortie de village en dessous du lotissement direction RD 5.4.

Merci de votre compréhension



Une journée haute en couleurs !



... A vos agendas ...

Samedi 5 et dimanche 6 août : Ball trap de la société de Chasse

Samedi 19 août : Concours de pétanque de la société de Chasse

Samedi 26 août : Concours de boules de la société la Boule Fraternelle

Samedi 30 septembre : Porte ouverte de la société Récup&crée

Samedi 21 octobre : Soirée Choucroute organisée par le Sou des Ecoles

Week end du 09/10 décembre : Téléthon



Merci et Bonne retraite Mijo !

Nous profitons de ce numéro pour remercier à nouveau très chaleureusement Mijo pour le service rendu au dépôt de pain pendant de nombreuses années.

Par son sourire et son sens de l'accueil, elle a su rendre ce lieu sympathique.

Lors d'un petit déjeuner surprise, une vingtaine de Malécazaliens lui ont manifesté leur reconnaissance en lui offrant quelques présents pour l'accompagner dans ses futurs voyages...



Vous avez sans doute remarqué qu'au printemps, des boucs se sont installés pour une durée plus ou moins longue dans notre village. Vous vous êtes sûrement demandé la raison de cet étrange phénomène. Mais avez-vous pensé à interroger les enfants ? Voici ce qu'ils auraient pu vous expliquer.

Tout au long de l'année, ils ont mené un beau projet Art et Littérature, imaginé et proposé par des bénévoles des bibliothèques de Lay, Machézal, Neulise, Régný, Saint-Symphorien-de-Lay, par la CoPLER et par la Médiathèque départementale.

Ce projet se composait d'un Prix littéraire jeunesse : lecture et vote autour d'une sélection d'albums sur le thème de la ville, de la découverte du Street Art, d'une visite du Musée d'Art Contemporain de Lyon, d'une initiation à la photographie avec un professionnel et de la réalisation et exposition d'œuvres éphémères disséminées dans chaque village.

C'est le résultat de ce volet créatif que vous avez pu observer. En effet, les œuvres devaient représenter l'animal emblématique de chaque village, à savoir le chat à Lay, le bouc à Machézal, l'oie à Neulise, l'âne à Régný ainsi que le poulain à Saint-Symphorien-de-Lay.

Ainsi, par groupe de 4, les élèves de Machézal ont réalisé deux boucs, l'un très éphémère, tel un bouc en fleurs, un bouc creusé dans le gore ou un bouc en paille, l'autre plus durable comme celui dessiné à la craie sur le petit cabanon vers la bascule, toujours visible.



Ensuite les enfants de chaque village ont photographié leurs réalisations qui ont été réunies dans un album intitulé « Bestiaire de nos villages ».



Vous pouvez d'ailleurs en consulter un exemplaire en mairie ou à la bibliothèque.

Ce beau projet, qui a permis de développer le goût de la lecture ainsi que la sensibilité artistique des enfants a également eu l'intérêt de réunir bénévoles de la médiathèque et élèves. Ce fut donc également une belle aventure

